

Chapitre1 : La lexicologie

1. La lexicologie :

La lexicologie est l'étude scientifique du lexique. Elle s'organise en morphologie lexicale qui décrit la forme des mots et en sémantique lexicale qui décrit le sens et la signification des mots.

La morphologie lexicale étudie la formation des mots (mots héréditaires naturellement évolués, les emprunts, ou construits). Les mots construits procèdent soit par dérivation, soit par composition.

La sémantique lexicale s'intéresse à la manière dont on peut décrire dans la langue le sens ou les sens possibles des mots. Elle essaie donc de classer les sens.

La lexicologie ne s'attache pas seulement à l'unité du mot. Elle s'efforce de décrire également l'organisation du lexique.

La lexicologie est une science descriptive, donc théorique contrairement à la lexicologie qui est une discipline pratique.

2. **La lexicographie** désigne l'ensemble des techniques requises pour la rédaction d'un dictionnaire. Toute fois, pour réaliser un dictionnaire, il apparaît nécessaire de distinguer deux types principaux de dictionnaires.

Les dictionnaires encyclopédiques sont des dictionnaires qui s'intéressent à la chose et non au signe. Les informations sont portées sur la chose donnée par le nom : utilisation, origine, place dans la société, on rajoutera des images.

Les dictionnaires de langue on s'intéressera aux mots eux-mêmes : renseignements grammaticaux, origine, utilisation des mots, niveaux de langue.

3. La terminologie

« La terminologie est la science qui étudie et qui permet de réaliser la compilation, la description et la présentation de termes, les éléments lexicaux utilisés dans des domaines spécialisés de connaissance (disciplines ou branches d'une discipline) et créés dans ces domaines ou modifiés à partir des éléments préexistants dans d'autres domaines. »

Chapitre 2 : le mot

Définitions :

Mot graphique :

Le mot graphique correspond à une suite de lettres entre deux blancs. Un même mot graphique peut renvoyer à plusieurs mots grammaticalement différents. Ainsi le mot *aimais* peut représenter une première ou une deuxième personne de l'imparfait.

Mot phonétique :

Le mot phonétique renvoie à une suite de sons entre deux pauses. Le problème que pose une telle définition est que les mots phonétiques ne correspondent pas nécessairement aux mots graphiques. On remarque par exemple qu'à un mot phonétique peuvent correspondre plusieurs mots graphiques. Ainsi (EmE) correspond aux mots graphiques *aimais*, *aimait*, *aimaient*. De plus, les pauses ne correspondent pas toujours aux blancs graphiques : *les enfants*, *l'ami*, *t'exagères*.

Mot sémantique :

On peut vouloir définir le mot d'un point de vue sémantique. Selon cette hypothèse, le mot se caractérise en ce que, à l'intérieur de la phrase, il est porteur d'une unité de sens aisément définissable : le mot *chaise*, par exemple, dans *la chaise est cassée*. L'idéal serait bien sûr que cette unité de sens corresponde à une unité graphique. Or, une séquence de plusieurs mots graphiques peut correspondre à un mot sémantique. Certains mots composés comme *pomme de terre*, *porte-avion*, *qu'en dira-t-on* ... ou certaines locutions comme *en ce moment*, *à cet endroit*, *à partir de...* portent clairement l'expression d'une unité de sens sans définir un mot graphique.

Mot lexical :

Le mot lexical, ou *lexème*, est celui qui fournit l'entrée du dictionnaire. Il apparaît comme une forme basique du mot graphique, dépourvue de toutes les variations formelles possibles : l'adjectif est signalé au masculin singulier, le verbe à l'infinitif... c'est ce mot lexical qui sert de base au classement des parties du discours.

La lexie : la lexie est l'unité fonctionnelle significative du discours, contrairement au *lexème*, unité abstraite appartenant à la langue. **La lexie**

simple peut être un mot : *table, il, geste*. La **lexie composée** peut contenir plusieurs mots en voie d'intégration ou intégrés : *brise-glace, pomme de terre*. La **lexie complexe** est une séquence figée : *faire une niche, en avoir plein le dos*.

Le lexème : le lexème est un morphème qui porte un sens lexical. Il peut être un composant de la lexie, comme il peut se trouver à l'état libre (*table*). *Pommier, pomme de terre, et pomme* sont des lexies, alors que seul *pomm (e)* est un lexème.

Exercices :

- 1) Faites les transcriptions orthographiques possibles de la suite phonique suivante : [œ̃vjejamikilemɛbjɛ̃]
- Que remarquez-vous ?
- 2) Donnez les lexèmes correspondant aux séries suivantes :
 - a. Résolue, résolvait, résout, résolve, résolusse...
 - b. Pleut, plut, plussent, pleuvrait, plu...
 - c. Nets, net, nettes, nette.
 - d. Chaleureuse, chaleureuses,...
- 3) Démontrer que COUP DE MAIN [Il m'a donné un coup de main pour refaire mon mur.] est une locution.
- 4) En quoi les deux expressions en gras dans les phrases ci-dessous sont-elles de natures différentes ?
 - a. Il **s'est cassé la jambe** en tombant.
 - b. Il **s'est cassé la tête** pour résoudre ce problème
- 5) Les deux expressions en gras dans la phrase ci-dessous correspondent-elles à deux lexies distinctes ?
— Pour sortir, il **pousse** brutalement la branche qui **pousse** près de la porte d'entrée.

Lexique et vocabulaire

1. Définitions :

« On conviendra d'appeler lexique l'ensemble des mots qu'une langue met à la disposition des locuteurs, et vocabulaire l'ensemble des mots utilisés par un locuteur donné dans des circonstances données. » (Picoche)

« Le lexique est une réalité de la langue à laquelle on ne peut accéder que par la connaissance des vocabulaires particuliers qui sont une réalité du discours. Le lexique transcende les vocabulaires, mais ni accessible que par eux : un vocabulaire suppose l'existence d'un lexique dont il est un échantillon », Picoche.

« Il est extrêmement difficile, voire impossible de dénombrer les mots qui composent le lexique d'une langue, pour la raison que le nombre de ces mots, tout en étant fini, ce qui est la condition même de son utilisation, est sujet à des enrichissements et à des appauvrissements, donc illimité ». (Picoche)

2. Mots actifs et mots passifs :

Il n'est pas facile de dénombrer non plus les mots dont dispose un individu particulier : rien ne prouve que les textes qu'il produit, écrits ou oraux, mettent en jeu leur totalité. Même s'il essayait lui-même, en procédant par élimination à partir d'un dictionnaire, de faire le départ entre la partie du lexique français qu'il possède et celle qui lui est étrangère, il aurait sans doute de grandes difficultés. Certains mots appelés **mots actifs** sont assez bien connus de lui pour que non seulement il les comprenne, mais encore qu'il les utilise spontanément pour s'exprimer ; d'autres appelés **mots passifs** ne sont pas utilisés par lui, mais seulement compris de façon plus ou moins précise lorsqu'il les rencontre au cours d'une lecture ou d'une conversation.

La compréhension entre un locuteur X et un locuteur Y exige que les mots – forcément actifs – utilisés par Y fassent partie du vocabulaire au moins passif de X. l'intercompréhension sera d'autant meilleure que les mots utilisés par X et Y seront des mots actifs pour chacun d'eux ; d'autant plus médiocre que si les mots actifs de l'un seront les mots passifs de l'autre ; d'autant plus mauvaise qu'un plus grand nombre des mots actifs de l'un seront des mots inconnus pour l'autre.

3. Le lexique et les sous-ensembles :

L'ensemble des mots d'une langue constitue son lexique. Cet ensemble se sépare en sous-ensembles. Selon un certain nombre de variables ; il n'est pas clos, et ses contours ne sont pas fixés d'une manière absolue.

3.1. Lexique général et lexiques de spécialité :

Le lexique général est commun à tous les locuteurs ; les lexiques de spécialité sont liés à un domaine : science (chimie, astronomie), science et technique (informatique), métier (menuiserie), activité (jardinage). L'étude des lexiques de spécialité est la **terminologie**.

3.2. Facteurs de variation du lexique général :

Le lexique varie partiellement selon trois facteurs principaux, qui sont le temps, l'espace et le registre :

- 3.2.1. **La variation diachronique** est la variation dans le temps. Si un fonds stable demeure depuis les débuts du français, le lexique contemporain n'est pas identique à celui des périodes précédentes : certains mots anciens ne sont plus utilisés ni compris (ex : malandrin : bandit) ; des mots nouveaux ou néologismes apparaissent (ex : zapper).
- 3.2.2. **La variation diatopique** est la variation dans l'espace. Magasiner est un québécoisisme qui signifie « aller faire des achats dans les magasins ».
- 3.2.3. La **variation diastratique** est liée aux registres, qui découpent dans le lexique des tranches horizontales : académique, littéraire, standard, familier, argotique. Voiture, bagnole.

4. Exercice :

Classez les mots suivants selon le domaine technique auquel ils appartiennent.

Offre, demande, banque, acheteur, marché, gestion, stock, lexème, graphème, monème, grammème, sème, sémème, phonème, phone, morphème, balle, défense, attaque, set, tennis, arbitre, goal, joueur, défenseur, coach, entraîneur, entraînement, match, acte, scène, accessoire, héros, personnage, antihéros, cabotin, casting, chorégraphie, chœur, comédie, clown, costume, coulisse.

Chapitre 3 : Les procédés de formation du lexique

1. La dérivation

Définition : la dérivation est un procédé qui consiste à partir d'un mot de base appelé radical, de construire nouveau mot soit par addition, soit par suppression ou par remplacement d'éléments appelés préfixes ou suffixes.

Les préfixes et les suffixes viennent s'ajouter à un mot de base appelé radical et les mots nouveaux ainsi créés sont appelés des dérivés.

Déchargement > dé+charge+ment

Préfixe+ radical+ suffixe

On parle des mots de la même famille tous les mots formés sur le même radical.

Cependant le radical ne se présente pas toujours sous la même forme

Acheter/ achat ; été > estival ; dimanche > dominical ; cœur > cordial ; siècle > séculaire.

C'est ce qu'on appelle la famille étymologique.

La famille lexicale d'un mot est formée de l'ensemble des mots apparentés par le sens ou par la forme.

1.1. La dérivation affixale : elle se fait par l'adjonction d'affixes.

1.1.1. La dérivation préfixale : Elle se fait exclusivement par l'ajout d'un préfixe à une base. Le préfixe est un affixe qui se place devant la base.

Défaire > dé+faire ; export > ex+port ; inédit > in+édit.

1.1.2. La dérivation suffixale : Elle se fait par l'ajout d'un suffixe à une base. Le suffixe est un affixe qui se place à la fin d'une base.

Sabotier > sabot + ier ; buvable > buv+able ; enseignement > enseign+ement

La particularité d'un suffixe par rapport à un préfixe est de changer souvent la catégorie grammaticale de la base. Le préfixe agit sur le sens de la base (mot complet servant de base de dérivation à un autre mot. Il ne se confond pas avec le radical qui est un morphème). Le préfixe est un ajout sémantique au sens de la base, qui le modifie périphériquement ; le suffixe permet la catégorisation grammaticale du mot, sans modifier le sens de la base.

1.1.3. La dérivation multiple : Celle-ci se fait par l'ajout de préfixes et de suffixes à une base. Elle se distingue des deux premiers types par le fait qu'avec l'un ou l'autre, il y a adjonction d'un seul suffixe ou d'un seul préfixe, mais avec celle-ci, il y a l'ajout de l'un et de l'autre, mais pas simultanément. La pertinence de ce type n'est pas facilement démontrable parce que c'est le premier type ou le deuxième qui précède et l'autre suit. Pourtant, dans une perspective synchronique et sans recours à un dictionnaire étymologique, l'analyse n'est pas aisée.

Exportation = *ex+port+ation* ; *désenchantement* = *dés+en+ chant+ ement* ;
anticonstitutionnel = *anti+constitu+tion+ el*

1.1.4. La dérivation parasynthétique : bien que plusieurs linguistes émettent des doutes sur la pertinence d'une telle classification, nous le citons ici parce que nous avons, dans notre corpus, des cas pareils. La dérivation parasynthétique, à la différence de la dérivation multiple, se fait par l'adjonction simultanée d'un suffixe et d'un préfixe. Donc, la suppression du suffixe ou du préfixe aboutit à une forme non attestée dans la langue.

Encolure → *en+col+ure* (*encabler*^o / *cablure*^o)

Empoisonner → *em+poison+er* (*empoison*^o / *poisonner*^o)

Encoignure → *en+coign+ure* (*encoign*^o / *coignure*^o)

1.2. La dérivation non-affixale : Elle se fait soit par suppression d'un suffixe ou par recatégorisation.

1.2.1. La dérivation régressive : Elle se fait par la suppression d'un suffixe à partir d'une base. *Jeter* donne *jet* par suppression de l'élément *-er*.

La tendance théorique actuelle est à ne pas mettre les flexions (marques de genre, nombre, désinences verbales et cas des déclinaisons) dans le même groupe que les préfixes et suffixes, dans la mesure où les premières sont variables et les seconds sont constants.

Porter → *port* ; chanter → *chant* ; demeurer → *demeure*.

1.2.2. La dérivation impropre : Appelée aussi transcatégorisation est un type de dérivation non-affixale qui consiste en la création d'un mot nouveau par simple changement de catégorie grammaticale d'un mot déjà existant. Ainsi, un adjectif qui devient un nom relève de ce type. Il tient de la syntaxe, parce qu'on a affaire aux catégories grammaticales, et il tient du lexique parce que c'est un mode de

création lexicale. Nombre de lexicologues insistent sur le fait que ce procédé relève plutôt de la sémantique que du lexique. Pour cela, ils avancent l'argument que ce n'est pas un changement de forme, mais un changement de sens du mot en question (Guespin et Gaudin, 2000 : 314-5). Mais d'autres encore opposent à cela le fait qu'il n'y a pas de changement sémantique, mais un changement de catégorie, avec les modifications morphosyntaxiques qui en découlent ; donc, c'est plutôt un phénomène grammatical et lexical, parce qu'il y a production d'un nouveau mot.

Npr → **Nc** : une poubelle, une vénus

V → **adj** : un dîner, un souper, un devoir ; un être ; un aura ; un savoir ; un pouvoir.

Nc peut devenir

Adjectif : une rose → une robe rose

Pronom : personne n'est venu

Interjection : Ciel ! Diable !

Un adjectif peut devenir un nom : le rouge ; le noir ; le beau.

Exercices :

Exercice 1 : Donnez 5 mots de la même famille que *charger, voix, loi, sang*.

Quels sont les types de dérivation qui sont mis en œuvre afin de les obtenir ?

Exercice 2 : Dans ce texte, relevez les dérivés et classez-les dans le tableau :

« L'ampleur de la manifestation a montré la sensibilité des enseignants aux attaques contre l'école publique. Que tant de gens viennent passer un dimanche sous la pluie pour la défense d'une idée apporte un cinglant démenti aux propos désabusés sur l'égoïsme et l'incivisme de nos contemporains. »

| Dérivé | Préfixe | Radical | Suffixe | Base | Type de dérivation |
|--------|---------|---------|---------|------|--------------------|
|--------|---------|---------|---------|------|--------------------|

Exercice 3 : Donnez les noms dérivés à partir des mots suivants :

Livrer, piloter, fabriquer, paraître, voler, nager, pouvoir, critiquer, calculer, appeler, cacher, envelopper, critique, monotone, habile, banal.

Donnez les verbes dérivés de :

Code, personne, terre, poison, bruit, colle, ample, solide, précaire.

De quel type de dérivation s'agit-il ?

2. La composition

Définition : par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue.

La composition est le procédé qui consiste à former un mot en rassemblant deux ou plusieurs mots : autoradio, aigre-doux, pomme de terre, xénophobe.

a. Les marques graphiques :

1. La soudure : elle concerne trois types de mots.

1.1. **Les composés savants** sont des mots qui sont composés à partir de mots gréco-latins. (orthographe = ortho (correct) graphe (écriture) ; biographie = bio (vie) ; philanthrope = phil (aimer) + anthrope (homme) ; anthropophage = anthrop (homme) + phage (dévorer).)

1.2. **Les composés anciens** plus ou moins démotivés (bonhomme, clairsemé, embonpoint, plafond, pourboire, vaurien, vinaigre).

1.3. **Les composés récents** caractérisés par le fait que l'un des deux composants au moins est un mot tronqué. Ce sont souvent des emprunts à l'anglais : héliport= hélicoptère + aéroport : c'est un aéroport pour les hélicoptères. Reprographie (reprography) est composé de reproduction+ photographie.

2. **Le trait d'union** : c'est la marque par excellence de la composition, traduisant dans la graphie à la fois l'autonomie de chacun des composants et le lien étroit qui les unit : porte-monnaie, arc-en-ciel, c'est-à-dire, eau-de-vie...

b. **Les marques morphosyntaxiques** : un mot composé est un groupe de mots ou un syntagme qui comme tout syntagme se décrit par sa catégorie grammaticale et par la catégorie des éléments qui le constituent ainsi que par les relations fonctionnelles entre eux.

Ex : rouge-gorge est un nom constitué d'un adjectif épithète et d'un nom. Ce nom se distingue d'un syntagme libre par l'antéposition de l'adjectif de couleur et par le genre masculin conforme au générique et non au nom *gorge*.

Chaise longue : la postposition de l'adjectif n'est pas conforme à la syntaxe habituelle de cet adjectif.

Essuie-glace est un nom constitué d'un verbe et d'un nom complément. il y a absence du déterminant devant le nom.

c. **Absence de marques** : on a affaire à un syntagme figé, une locution. Pour les distinguer des autres syntagmes, on fait référence au :

1. **Critère sémantique** : le composé se caractérise par la non-compositionnalité du sens, autrement dit le sens du composé n'est pas la somme des sens des mots qui le composent.

Les expressions : tomber en quenouille = se disait d'une maison dont une femme devient l'héritière ; avoir maille à partir = avoir des difficultés, des différends ; chaise longue = une sorte de siège qu'on utilise pour le bronzage. Par contre : une mauvaise herbe = est une herbe mauvaise parce qu'elle nuit aux autres plantes ; un grand magasin est un magasin de grande surface où on vend toutes sortes de marchandises.

2. **Critère syntaxique** : le figement s'accompagne par un blocage des opérations syntaxiques possibles dans le syntagme libre.

2.1. **Substitutions paradigmatisques** :

Prendre la mouche / *prendre une mouche (se mettre en colère)

Chaise longue / *fauteuil long

Point noir / *point rouge

Mariage blanc / *mariage bleu, rouge...

2.2. **Modifications syntagmatiques** :

Pomme de terre / *pomme énorme de terre

Dent de sagesse / *dent cariée de sagesse

Chaise longue / *chaise très longue

3. **La troncation** : est un procédé courant d'abréviation consistant à supprimer les syllabes finales d'un mot polysyllabique. Les syllabes supprimées peuvent correspondre à un morphème : radio = radiographie ; dactylo = dactylographie. Les coupures se produisent arbitrairement après la deuxième syllabe : vélo = vélocipède ; frigo = frigorifique.

4. **La siglaison** : la formation d'un sigle à partir d'un mot ou d'un groupe de mots. Le sigle est la lettre ou les lettres initiales constituant l'abréviation de certains mots qui désignent des organismes, des partis politiques, des associations
Sncf : société nationale des chemins de fer français.

ONU : Organisation des Nations Unies

OMC : organisation mondiale du commerce.

L'acronyme est sigle prononcé comme un mot ordinaire (CAPES) et qui permet la dérivation capésien. (CGT : cégétiste).

Exercice :

Relevez dans cette chanson les mots composés et analysez-les.

Autrefois pour faire sa cour
On parlait d'amour
Pour mieux prouver son ardeur
On offrait son cœur
Maintenant c'est plus pareil
Ça change ça change
Pour mieux séduire le cher ange
On lui glisse à l'oreille
Ah Gudule viens m'embrasser
Et je te donnerai
Un frigidaire
Un joli scooter
Un atomixer
Et du Dulopillo
Une cuisinière
Avec un four en verre
Des tas de couverts
Et des pelles à gâteau
Une tourniquette
Pour faire la vinaigrette
Un bel aérateur
Pour bouffer les odeurs
Des draps qui chauffent
Un pistolet à gaufre
Un avion pour deux
Et nous serons heureux

Autrefois s'il arrivait
Que l'on se querelle
L'air lugubre on s'en allait
En laissant la vaisselle
Maintenant que voulez-vous
La vie est si chère
On dit : « Rentre chez ta mère »
Et on se garde tout
Ah Gudule excuse-toi
Ou je reprends tout ça
Mon frigidaire
Mon armoire à cuillère

Mon évier en fer
Et mon poêle à mazout
Mon cire-godasse
Mon repasse-limace
Mon tabouret à glace
Et mon chasse filou
La tourniquette
A faire la vinaigrette
Le ratatine-ordure
Et le coupe-friture

Et si la belle
Se montre encore rebelle
On la fiche dehors
Pour confier son sort
Au frigidaire
A l'efface-poussière
A la cuisinière
Au lit qui est toujours fait
Au chauffe-savates
Au canon à patates
A l'éventre-tomates
A l'écorche-poulet

Mais très très vite
On reçoit la visite
D'une tendre petite
Qui vous offre son cœur
Alors on s'aide
Car il faut qu'on s'entraide
Et l'on vit comme ça
Jusqu'à la prochaine fois

B. Vian « Complainte du progrès »
Textes et chansons, Christian Bourgeois,
1975.

Les procédés nécessitant le recours à une langue-source

1. **Le xénisme** est une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue.

Le xénisme est le premier stade de l'emprunt. *Square* au XIX siècle ne se rencontre qu'en référence aux réalités anglaises. Aujourd'hui, c'est un emprunt parce qu'on se souvient plus de son origine ni de la référence anglaise. Le xénisme peut intégrer la langue-cible mais sans perdre la référence à la réalité étrangère, il est toujours reconnu comme tel. Dans ce cas, on parle de pérégrinisme. Le mot *perestroïka* (En URSS, Réorganisation du système socioéconomique et modification des mentalités dans le sens de l'efficacité et d'une meilleure circulation de l'information.) est intégré dans le dictionnaire, mais il désigne toujours des réalités propres à l'URSS.

Le passage du xénisme à l'emprunt peut se tester par divers critères :

| | Xénisme | Emprunt |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Critère phonologique | <i>Prononcé comme dans la langue-source</i> Packet boat Riding coat Bull dog | <i>Assimilation phonétique</i> Paquebot Redingote Bouledogue |
| Critère morphosyntaxique | <i>Porte les marques syntaxiques de la langue-source</i> Aarch>Aarouch Imtiyaz>imtiyazat Il n'a pas de dérivés. | <i>Porte les marques syntaxiques de la langue-cible.</i> Magasin>magasins Parking>parkings Peut devenir la base d'une dérivation : emmagasiner Stress>stresser |
| Critère sémantique | <i>Le mot est emprunté dans un sens précis qui fait référence à la langue-source</i> : aarouch : mouvement en kabylie, wilaya> division administrative de l'Algérie | <i>L'insertion se manifeste par un changement de sens</i> : black-out emprunté à l'anglais dans le sens de « camouflage des lumières contre les attaques aériennes » >black-out sur une affaire politique. |

2. **L'emprunt lexical** : l'emprunt est un xénisme intégré dans la langue-cible. Il porte les marques de cette langue, mais il provient d'une langue-source. Il a épousé le moule de la langue-cible.

3. L'emprunt sémantique : unité de fonctionnement d'une seule partie, c'est un emprunt de sens, le signifiant existe déjà dans la langue-cible. Il est mis en morphologie car il est formé dans cette langue, c'est d'ailleurs la seule différence qu'il a avec l'emprunt lexical (emprunt d'un sens et d'une forme).

Réaliser > se rendre compte (to realize) ; *Opportunité*> (caractère de ce qui est opportun) chance/opportunité (opportunity) ; *Trafic*> circulation ; *administration*>gouvernement.

4. Calque : unité de fonctionnement de plusieurs parties. Le calque est une traduction mot à mot d'une expression existant dans une autre langue. Il est mis en morphologie parce qu'il est issu de la langue-même, mais sa formation nécessite le recours à une langue-source.

Gratte-ciel > sky-scraper ; quartier-maitre > quartiermeister ; bienvenue> welcome ; lune de miel >honey moon ; gentilhomme > gentel man ; fin de semaine >week-end...

Exercices

Exercice 1 : Soit les mots suivants : *sud-africain, zéro, maximum, obamatique, USA, détenteur, pare-feux, gentleman, qasba, week-end, cauchemardesque, gym, orthographe, poids lourd.*

Quel est le procédé de formation utilisé pour les obtenir.

| Procédé | Mot 1 | Mot 2 | Mot 3 |
|---------|-------|-------|-------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Exercice 2 : En s'appuyant sur les connaissances acquises dans les cours précédents, complétez le tableau suivant en utilisant les signes (+) et (-).

| | xénisme | Emprunt lexical | Emprunt sémantique | Calque | composition | dérivation | Siglaision | troncation |
|---------------------------------|---------|-----------------|--------------------|--------|-------------|------------|------------|------------|
| I ou plusieurs parties | | | | | | | | |
| Autonomie syntaxique | | | | | | | | |
| Mise en morphologie | | | | | | | | |
| Base lexicale dans la langue | | | | | | | | |
| Rapport avec une langue source. | | | | | | | | |

Chapitre 4 : Les relations lexicales et sémantiques

Le lexique d'une langue s'organise autour des signifiants des mots (relations lexicales) ou autour des signifiés de ces mots (relations sémantiques).

1. L'homonymie :

les homonymes sont des mots qui s'écrivent ou se prononcent de la même façon, mais dont le sens est différent. L'homonymie est l'identité de signifiants, au niveau de la manifestation orale ou écrite, entre plusieurs éléments linguistiques, le plus souvent des mots.

Mousse (m.: jeune matelot) / mousse, f. (écume)

- a) Bien qu'ils soient écrits ou prononcés de la même façon, les homonymes se différencient par le sens.

Ex : moule (mollusque)/ moule (récipient pour faire les gâteaux)

Mer (étendu d'eau)/ mère (génératrice)/ maire (président d'APC)

- b) Ils peuvent être appartenir ou non à une même catégorie grammaticale
Grèce (Npr)/graisse (nc)

Verre (n)/ vers (prép)/ vert (adj. qual)

- c) Selon les cas, on peut distinguer les homonymes par :

- Le genre

Le tour (mouvement circulaire)/ la tour (construction élevée)

Un livre (ouvrage)/ la livre (monnaie).

- L'étymologie

Nous allons louer un appartement (latin : locare)/

on peut louer sa conduite (louanges) (latin : lodare)

- La construction syntaxique

Il s'est tourné vers ses amis (préposition suivi d'un nom ou d'un GN)

Les académiciens portent l'habit vert (adjectif qui suit un nom)

- Le contexte

Elle est mère de cinq enfants.

Elle est maire de sa ville.

Les différentes sortes d'homonymie

1. **Homophones homographes** : ils s'écrivent et se prononcent de la même manière.

Être (v)/ être (n)

Boucher (v)/ boucher (n)

2. **Homophones non homographes** : ils se prononcent de la même manière, mais ils s'écrivent différemment.

Maire/ mer/ mère

Ver/ verre/ vert/ vers/ vair.

3. **Homographes non homophones** : ils s'écrivent de la même manière et se prononcent différemment.

Fils (enfant)/ fils (à coudre)

Mentions (du verbe mentir)/ mentions (obtenir une mention eu bac)

Couvent (verbe couvrir)/ couvent (lieu de retraite)

Fier (adj.)/fier (v)

Os (sing)[os]/ os (pluriel) [o]

2. La paronymie

Les paronymes sont deux mots proches par la sonorité ou la graphie, pouvant provoquer des erreurs.

Affectif/ effectif ; allocation/ allocution ; antinomie/ antonymie.

2.1. Les paronymes de même radical : on les distingue par leurs affixes.

Abjurer (renoncer solennellement)/adjurer (supplique)

Adhérence (chose jointe à une autre) / adhésion (à un parti/ un syndicat).

Affection (sentiment)/ affectation (manque de naturel)

Affleurer (apparaître en surface)/ effleurer (toucher légèrement)

Affliger (chagriner)/ infliger (une correction)

Allocution (discours)/ élocution (manière de s'exprimer)

Allusion (sous-entendu)/illusion (d'optique)

2.2. Les paronymes à radicaux différents :

Assertion (affirmation)/ insertion (action d'insérer)

Collision (choc brutal)/ collusion (entente secrète)

Décerner (accorder une récompense)/ discerner (distinguer)

Consommer (manger)/consumer (par le feu)

percepteur (fonctionnaire des impôts)/ précepteur (éducateur)

exode (départ en masse)/ exorde (début d'un discours).

Exercice :

Donnez les homonymes des mots suivants et classez-les selon la relation qu'ils entretiennent entre eux (homophonie/homographie/homonymie partielle/homonymie parfaite), tout en donnant leurs sens.

- Sans (cent/ sang) ; signe/cygne ; cerf/serre/les serres de l'aigle/le serf (esclave)/ empreint/ emprunt ; goûter/ gouter/ lac/laque ; penser/ panser ; roman/ roman/ romand ; sale/ salle.
- Capital/ capitale ; la canne/ cane (basse-cour)

Donnez les homonymes des mots suivants et dites de quel type d'homonymie il s'agit.

| Mots | Homonymes | Types |
|------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Chat | Chat (communication) Chas (trou d'aiguille) Chah (souverain de l'Iran) | |
| A | À (prép) As (avoir 2 ^{ème}) | |
| Balade | Ballade (chanson) | |
| Barre | Bar Barre (v barrer) | |
| Empreint | Emprunt | |
| Foi | Foie Fois | |
| Affluent (cours d'eau) | Affluent (affluer) | |
| Content (heureux) | Content (verbe conter) | |
| Lis (lire) | Lis (plante) | |
| Plus (négation) | Plus (ajout) | |
| Cousin (insecte) | Cousin (parent) | |

Les relations sémantiques

I. Les relations d'équivalence et d'opposition

1. **La synonymie** est la relation d'équivalence sémantique qui existe entre les signifiés de deux unités linguistiques appartenant à la même catégorie grammaticale, mais ayant des signifiants différents.

1.1. Les différences entre les synonymes :

1.1.1. **Les différences syntaxiques** : Deux mots sont synonymes dans certains contextes et non dans d'autres. Ce phénomène est dû à la polysémie. Il s'appelle la synonymie partielle ou contextuelle.

Ex : écrivain et auteur

- *Écrivain classique/ auteur classique, mais écrivain public et auteur de roman.*
- *Relever et dépendre > relève du ministère/dépendre du ministère=/= ,mais non dans d'autres emplois.*
- *Grave et sérieux : un problème grave > un sérieux problème*
- *Une sérieuse affaire > une affaire grave, MAIS un son grave > un *son sérieux*
- *Un accent grave > *un accent sérieux.*

1.1.2. Les différences sémantiques :

- *Cime et sommet se distinguent par le sème [pointu]*
- *Pourpre et rouge par [foncé]*
- *Lassitude, épuisement, fatigue désignent le même état physique, mais avec des différences de degré, ils peuvent se trouver dans le même contexte.*

2. **L'antonymie** : les antonymes sont définis comme des mots de sens contraires, et comme tels, ils paraissent opposés aux synonymes. Ils fonctionnent comme eux : synonymie partielle/antonymie partielle. Ils participent dans le même processus puisqu'un mot polysémique a, selon les acceptions et les emplois, des antonymes différents :

- **L'adjectif clair.**
- Eau trouble/eau claire
- Couleur foncée/ couleur claire
- Idée obscure/ idée claire.

2.1. Les différents types d'antonymie :

2.1.1. **Les complémentaires ou les contradictoires** : Relation de disjonction exclusive : la négation de l'un entraîne l'affirmation de l'autre.

- **Mort /Vivant**

X est mort >X n'est pas vivant (tout X à condition qu'il s'agisse d'un être animé ne saurait être que *mort* ou *vivant*).

Mâle / femelle ; présent/ absent ; ouvert/fermé ; marié / célibataire.

2.1.2. Les scalaires ou les gradables

Ces mots définissent les extrêmes d'une échelle de gradation implicite et autorisent l'existence de degrés intermédiaires.

Grand / petit ; large/étroit ; riche/pauvre ; beau/laid ; bon/mauvais ; chaud/froid ; amour/haine ; ils se distinguent des complémentaires par :

- a. Ils sont sujets à la gradation : il est assez, moins, plus, très petit.
- b. La négation de l'un n'entraîne pas forcément l'affirmation de l'autre : X n'est pas grand n'implique pas forcément que X est petit.
- c. Glacial>froid>frais>tiède>chaud>brûlant

2.1.3. **Les réciproques** : la relation d'opposition dans ces couples de mots (mari/femme ; posséder/ appartenir ; donner/ recevoir) se révèle par une permutation d'arguments.

- Jean est le mari de Julie >Julie est la femme de Jean
- Jean possède une maison>cette maison appartient à Jean.

II. Relation de hiérarchie et d'inclusion.

1. L'hyponymie et l'hyponymie :

La relation d'hyponymie est une relation de hiérarchie qui unit un mot spécifique (sous-ordonné), l'hyponyme, à un mot plus général (superordonné), l'hyperonyme.

- Chat (hyponyme) > animal (hyperonyme)
- Rose > fleur
- Sapin>conifère>arbre>végétal
- Redingote>manteau>vêtement

Co-hyponymes : été, hiver, printemps, automne >saison.

2. La relation partie-tout :

C'est la relation hiérarchique qui existe entre un couple de termes dont l'un dénote une partie et l'autre dénote le tout.

Guidon > vélo ; poignée > valise ; toit> maison ; bras > corps, on les appelle aussi Méronymes (partie) et holonymes (tout)

Exercices

1. Donnez les synonymes de donner dans les expressions suivantes :

- Donner sa place à qqn → céder
- Donner une indemnité → allouer
- Donner dix ans de sa vie → consacrer/ vouer
- Donner un rendez-vous → fixer
- Donner une augmentation > accorder
- Donner la Palme d'or > décerner
- Donner une récompense > attribuer
- Donner un chèque > remettre
- Donner une preuve > fournir/ produire/ avancer/ apporter
- Donner de l'importance > accorder
- Donner des informations > communiquer/ fournir
- Donner une mission > confier
- Donner son point de vue > exposer
- Donner sa fortune > léguer
- Donner des conseils > prodiguer

Exercice 2 : donnez les antonymes des mots suivants et dites de quel type d'antonymie relèvent-ils.

1. *Savoir* 2. *Marié* 3. *Blanc* 4. *Vain* 5. *Muet* 6. *Agité*.

Exercice 3 : les mots *frapper* et *battre* sont-ils synonymes ? Justifiez votre réponse par l'emploi de ces deux mots dans deux contextes au moins.

- De quel type de synonymie relève-t-il ?

Exercice 4 : Soit les cinq séries suivantes :

- Maison, toit.
- Riche, nanti, bourgeois, richard.
- Sans, cent, sang, sens, sent.
- Voiture, camion, camionnette, vanne, **véhicule**.
- Résurrection, insurrection.

Quelle est la relation lexicale ou sémantique qui unit les mots de chaque série.

Soit les adjectifs et syntagmes suivants :

| | |
|---------|--------------------------------------------------------------------|
| Curieux | un enfant curieux un objet curieux un raisonnement curieux |
| Délicat | un enfant délicat un tissu délicat un sentiment délicat |
| Sérieux | Un étudiant sérieux Une maladie sérieuse Une raison sérieuse |

Faites apparaître la polysémie des adjectifs en mettant en évidence les termes synonymes et antonymes dans chacun des contextes indiqués.

Donnez les antonymes des mots suivants et dites de quel type d'antonymes il s'agit.

| Mot | Antonyme | Type |
|-----------|-------------|------|
| Savant | Ignorant | |
| Jour | Nuit | |
| Accepter | Refuser | |
| Humide | Sec | |
| Long | Court | |
| Payant | Gratuit | |
| Matin | Soir | |
| Marié | Célibataire | |
| Agréable | Désagréable | |
| Compliqué | Simple | |
| Autorisé | Interdit | |
| Gagner | Perdre | |
| Avancer | Reculer | |
| Minuscule | Gigantesque | |

Chapitre 5 : La sémantique lexicale

1) Le modèle phonologique dans l'analyse du sens

La phonologie est la première domaine à avoir appliqué et poursuivi la réflexion de Saussure.

Pour établir l'inventaire des phonèmes d'une langue donnée, le phonologue a recours à la commutation. La confrontation des paires minimales telles [pyl]/ [byl] ; [pul]/[bul] permet de démontrer que /p/ et /b/ sont des phonèmes.

Le phonème est défini comme la somme (faisceau) de traits distinctifs ou pertinents. Ces traits qui analysent la substance sonores ne sont pas susceptibles de réalisation indépendante. Chaque phonème présente une configuration particulière . Il partage un ou plusieurs traits communs avec plusieurs traits avec les autres phonèmes et se différencie des autres phonèmes par au moins un trait pertinent.

| | /p/ | /b/ |
|-----------|-----|-----|
| Sonorité | - | + |
| Labialité | + | + |
| Occlusion | + | + |

2) Les concepts de l'analyse sémique

2.1. **Le sème** : la substance sémantique d'un mot est comparable à la substance phonologique d'un phonème. Elle est constituée d'un faisceau de traits distinctifs de signification appelés : sèmes.

| | Homme | Femme | Garçon | Fille |
|--------|-------|-------|--------|-------|
| Humain | + | + | + | + |
| Mâle | + | - | + | - |
| Adulte | + | + | - | - |

Humain, adulte et mâle sont des sèmes.

2.2. Le sémème : le sémème d'un mot est l'ensemble des sèmes qui le caractérisent.

Sémème = {sème1+ sème2+ ...+ sème n}

Le sémème de homme est {/+humain/+ /+adulte/+ /+ mâle/} ; il s'oppose au sémème de femme par le sème /+mâle/.

2.3. Archiséme : Lorsqu'on compare un ensemble de sèmes entre eux, on peut constater qu'ils ont certains sèmes en commun. L'archiséme désigne l'ensemble de sèmes communs à un ensemble de sèmes.

dans le cas de homme et de garçon [humain] et[mâle]

2.4. L'archilexème est la réalisation lexicale d'un sème. Dans l'exemple précédent, il n'existe pas de mot qui désigne /humain/, /non mâle/.

2.5. L'analyse sémique : s'applique à une série de mots appartenant à un micro-ensemble lexical. Cet ensemble de nature paradigmatique est composé d'unités lexicales qui partagent une zone commune de signification. Cet ensemble est appelé : taxème.

Exemple des noms de sièges (Bernard Pottier).

| | S1 | S2 | S3 | S4 | S5 | S6 |
|----------|----|----|----|-----|-----|----|
| Chaise | + | + | + | + | - | + |
| Fauteuil | + | + | + | + | + | + |
| Tabouret | + | + | + | - | - | + |
| Canapé | + | + | - | (+) | (+) | + |
| Pouf | + | - | + | - | - | - |

S1 : pour s'asseoir

S2 : sur pied

S3 : pour une personne

S4 : avec dossier

S5 : avec bras

S6 : en matière rigide.

Sème de *chaise* = {s1+s2+s3+s4+s6}

Sème de *fauteuil* = {s1+s2+s3+s4+s5+s6}

Exercice: faites l'analyse sémique des mots suivants:

Bicyclette, motocyclette, automobile, autobus, trolleybus, tramway, métro, train, bateau, avion, fiacre, traîneau.

| | Transport de personnes | | | Transport marchandise | Transport par terre ou sous terre | | Mouvement | | | | Remarques | |
|--------------|------------------------|----------|----------|-----------------------|-----------------------------------|-------|-----------|--------|--------|-------------|-----------|-------------------|
| | 1 pers | Qqs pers | Bcp pers | | | roues | Rail | vapeur | moteur | Electricité | | Autre |
| Bicyclette | + | - | - | -/+ | + | - | - | - | - | - | + | Pieds |
| Motocyclette | +/- | -/+ | - | -/+ | + | - | - | + | - | - | - | |
| Automobile | - /+ | + | - | -/+ | + | - | - | + | - | - | - | |
| autobus | - | -/+ | + | - | + | - | - | + | - | - | - | |
| Trolleybus | - | -/+ | + | - | + | - | - | - | + | - | - | |
| tramway | - | -/+ | + | - | + | + | - | - | + | - | - | |
| Métro | - | - | + | - | + | + | - | - | + | - | - | |
| Train | - | - | + | -/+ | + | +/- | -/+ | -/+ | +/- | - | - | |
| Bateau | -/+ | -/+ | +/- | -/+ | - | - | +/- | -/+ | - | - | + | Rames voiles |
| Avion | -/+ | -/+ | +/- | -/+ | - | - | - | + | - | - | - | |
| Fiacre | -/+ | +/- | - | -/+ | + | - | - | - | - | - | + | Chevaux |
| Traineau | -/+ | +/- | - | -/+ | - | - | - | - | - | - | -/+ | Chevaux Chiens |

Classification des sèmes

1. Les sèmes génériques et les sèmes spécifiques :

Le sème générique est le sème commun à plusieurs sémèmes. Il s'appelle aussi classème, archisème ou archisémème, par contre le sème spécifique, appelé aussi sémantème, est le sème qui permet de différencier le sens des différents mots à l'intérieur du taxème.

Ainsi, ce qui différencie le sens de chaise de celui de fauteuil est la présence du sème spécifique [avec bras] dans le sémème de fauteuil.

2. Sème inhérent et sème afférent :

Il serait réducteur de considérer qu'un sémème se définit par une formule statique. Diverses théories sémantiques ont cherché à rendre compte du fait que certains sèmes peuvent accéder au premier rang de l'interprétation, tandis que d'autres sont momentanément oubliés ou relégués au second plan.

Pour Pottier, le sémème d'une unité lexicale se définit non seulement par son classème et son sémantème, qui constituent le sens fondamental (propre), mais par le virtuème constitué des sèmes virtuels qui sont actualisés dans le discours.

Dans la phrase : il a gagné dans un fauteuil.

Fauteuil se définit > classème>siège

- Sémantème>tous les sèmes spécifiques par lesquels il se différencie des autres sièges.
- Virtuème> avec aisance.

Pour Rastier, les sèmes spécifiques peuvent être afférents ou inhérents. Par cette dichotomie, Rastier envisage le rôle que joue le contexte dans lequel apparaît le mot pour annuler ou au contraire créer un sème.

Les sèmes inhérents qui appartiennent à la définition de base peuvent être annulés par le contexte. Blaireau ne comporte pas le sème [animal] quand il désigne l'instrument de rasage.

Les sèmes afférents, proches du virtuème de Pottier, sont en revanche créés ou activés par le contexte. Les « sèmes afférents socialement normés » permettent de rendre compte d'un certain nombre de sèmes qui figurent dans le sens figuré d'un mot. Ex : Dinde : animal > sème inhérent.

Femme stupide >sème afférent.